

Malakoff, le 18 mars 2024

**Décision n°2024 – 14 portant délégation de signature – Madame Sophie ONADO**

La directrice générale de l'EPIDE,  
Vu l'article R3414-18 du code de la défense,  
Vu le décret du 14 Mars 2024 portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement public d'insertion de la défense,  
Vu la délibération n°2022-12 du conseil d'administration réuni le 21 juillet 2022, relative à l'organisation générale de l'Etablissement (réorganisation du siège),  
Vu la décision n°2024 – 10 du 5 mars 2024 portant nomination de la secrétaire générale de l'EPIDE,

Décide :

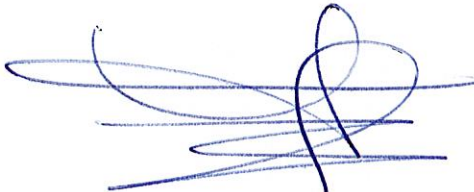
**Art. 1<sup>er</sup>** – Madame Sophie ONADO, secrétaire générale, supplée la directrice générale en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière.

**Art. 2** – La décision n°2024-11 du 5 mars 2024 portant délégation de signature est abrogée.

**Art. 3** – La présente décision prend effet à la date de sa signature.

**Art. 3** – La secrétaire générale est chargée de l'application de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'établissement.

La Directrice Générale



Camille TUBIANA